

N° client :
 Identifiant Internet :
 [REDACTED]



Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 69 32 15 15

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

Nos boutiques

Retrouvez la boutique la plus proche de chez vous sur **boutiques.edf.com**

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

09 726 750 04 (Service gratuit + prix appel)

Lieu de consommation

Titulaire du contrat

Votre contrat

N° de client : [REDACTED]
 N° de compte : [REDACTED]
 (numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° [REDACTED]
- Puissance : 09 kVA
- Heures Creuses
23H00-7H00

[REDACTED]
 [REDACTED]
 [REDACTED]

Facture de souscription du 06/11/2017

N°

Electricité	5,85 €
Prestations	20,07 €
TVA	4,33 €

Facture TTC 30,25 €

Montant total

30,25 €
TTC

Prélevé le
21/11/2017

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 19/01/2018.
- Pour votre prochaine facture, vous avez la possibilité d'être facturé au plus juste en nous communiquant sur Internet ou par téléphone votre relevé de compteur entre le 31/12/2017 et le 16/01/2018.
- Prochaine relève Enedis vers le 18/05/2018.



Prélèvement automatique

Détail de la facture du


Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Heures Creuses - Compteur électronique
Horaires heures creuses - 23H00-7H00 - (peuvent varier de quelques minutes)

	Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement			5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 3,87 €)			
Index de mise en service			

	Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
Taxes et Contributions				
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)				5,5%
Total Taxes et Contributions				
Total Electricité hors TVA				

	Montant €HT	TVA
Prestations		
Electricité :		
Mise en service installation existante		20,0%
Total Prestations hors TVA		

En conclusion

Total facture hors TVA du 06/11/2017
TVA 20,00 % sur un montant total de 20,07 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 5,85 €

Total facture TTC du

€
€
€
€

Montant total
€
TTC


Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur
particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur
particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur
particulier.edf.fr/prix

Pour votre information**Taxes et contributions**

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation
CTA électricité : 27,04% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.
Offre à tarif réglementé.

Origine 2015 de l'électricité : 89,7 % nucléaire, 6,9 % renouvelables (dont 6,3 % hydraulique), 1,5 % charbon, 0,8 % gaz, 1,1 % fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

**Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?**

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Client - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 20021 - 41975 BLOIS CEDEX 9.
- **Etape 3** : vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com

